PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
communauté de communes

8. Domaines de compétences par thèmes
8.8 Environnement

L'an deux mille dix-huit, le seize septembre à 20 heures, les membres Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 6 septembre, se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel LEROUX

TITULAIRES PRESENTS : Mme DE ANDRES, M. RIAUX, M. BOUCHER, M. OLLIVIER, M. CAMPAIN, M. LEROY, M. GARNAUD, Mme DEFLUBE, Mme DUPONT, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. CHEMIN, M. BUSSY, M. LEROUX, M. LECHEVALIER, Mme JACQUEMIN, M. RIFFLET, Mme DUTILLOY, Mme SIMON, M. CANTELOUP, Mme CABOT, Mme PEPIN, M. ANSART, M. CLERET, M. MOTTIN, M. VOSNIER, M. LECONTE, M. TESSIER, M. MAQUAIRE, M. VINCENT, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. ROMAIN, M. RUVEN, M. SIMON, M. LEGRIX, M. LEBLANC
SUPPLEANTS PRESENTS : Mme RENARD, Mme FOUTEL, M. GESLAN, Mme DUHAMEL, M. PIERRE, Mme QUEVAL, Mme ALLAIN, Mme BECEL, M. LEFEBVRE
TITULAIRES EXCUSES : M. BISSON, Mme GILBERT, M. BARRE, M. MARIE, M. DARMOIS, M. TIMON, M. PLATEL, Mme DUNY
SUPPLEANTS EXCUSES : M. GIRARD, M. DUMONTIER, M. AGASSE, M. POULAIN, Mme BOONE, Mme BACHELET, M. THEROULDE, Mme FOUTREL
TITULAIRES ABSENTS : M. BEIGLE, M. PARIS, Mme DELAMARRE, Mme MAQUAIRE, M. VANHEE, M. DEZELLUS, M. BAPTIST
SUPPLEANTS ABSENTS : M. FOURNIER, M. DEMAN, Mme LUCAS, M. PAQUIN, M. DETOURBE, M. MARTIN, Mme DUVAL, Mme POTTIER
PROCURATIONS : Mme GILBERT à M. GARNAUD, M. BARRE à M. MICHEL, M. MARIE à M. BUSSY, M. DARMOIS à M. CANTELOUP, M. TIMON à M. RIFFLET, Mme DUNY à M. LEBLANC
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DE ANDRES

N° 115-2019 Assainissement collectif – Information rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public

Il est proposé au Conseil Communautaire, le rapport annuel 2018 (joint en annexe) sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (RPQS).

Conformément aux obligations règlementaires, il fera l'objet d'une communication par le Maire de chacune des communes membres de la Communauté de Communes à son Conseil Municipal.

Cette communication aux conseils municipaux ne suppose pas de délibérer

Le Conseil Communautaire
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,

- **DECIDE D'APPROUVER** le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la Communauté de Communes

Pont-Audemer, le 16 septembre 2019
Le Président
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure

CDC PONT AUDEMER VAL DE RISLE

Le Président
Michel LEROUX

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

CC PONT-AUDEMER / VAL-DE-RISLE

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2018

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr , rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

Table des matières

1. Caractérisation technique du service 4
   1.1. Présentation du territoire desservi 4
   1.2. Mode de gestion du service 4
   1.3. Estimation de la population desservie (D201.0) 5
   1.4. Nombre d'abonnés 5
   - Sur le système de collecte traitement de Pont-Audemer 5
   - Sur le système de collecte traitement de Montfort sur Risle 7
   - Sur le système de collecte traitement de Saint Philbert 8
   - Sur le système de collecte traitement de Pont-Authou 9

   1.5. Volumes facturés 10
   1.6. Détail des imports et exports d'effluents 10
   1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0) 10
   1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert 11
   - Système de collecte-traitement de Pont Audemer 11
   - Système de collecte-traitement de Montfort sur Risle 11
   - Système de collecte-traitement de Saint Philbert sur Risle 11
   - Système de collecte-traitement de Pont Authou 11

   1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées 12
   - STEP de Pont-Audemer 12
   - STEP de Montfort sur Risle 14
   - STEP de Saint Philbert sur Risle 15

   1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0) 16
   - Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration 16
   - Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration 16

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service 17
   2.1. Modalités de tarification 17
   - Système de collecte traitement de Pont-Audemer 17
   - Système de collecte traitement de Montfort sur Risle 18
   - Système de Collecte traitement de Saint Philbert sur Risle 19
   - Système de collecte traitement de Pont-Authou 20

   2.2. Facture d'assainissement type (D204.0) 21
   - Système de collecte traitement de Pont-Audemer 21
   - Système de collecte traitement de Montfort sur Risle 22
   - Système de collecte traitement de Saint Philbert sur Risle 23
   - Système de collecte traitement de Pont-Authou 23

   2.3. Recettes 25
3. Indicateurs de performance 27
   3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1) 27
   3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B) 27
   3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3) 30
   3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3) 30
   3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3) 31
   3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3) 31
   - STEP Pont-Audemer : 31
   - STEP Montfort sur Risle : 32
   - STEP Saint Philbert sur Risle : 32
   - STEP Pont Authou : 32

4. Financement des investissements 33
   4.1. Montants financiers 33
   4.2. Etat de la dette du service 33

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

4.3. Amortissements 33
4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux 34
4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice 34
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau 35
5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0) 35
5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) 35
6. Tableau récapitulatif des indicateurs 36
- Secteur collecte traitement de Pont-Audemer 36
- Secteur collecte traitement de Montfort sur Risle 36
- Secteur collecte traitement de Saint Philbert sur Risle 37
- Secteur collecte traitement de Pont-Authou 37

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau ☐ **communal**
☑ **intercommunal**

- Nom de la collectivité : CC PONT-AUDEMER / VAL-DE-RISLE
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Compétences liées au service :

		Oui	Non
	Collecte	☑	☐
	Transport	☑	☐
	Dépollution	☑	☐
	Contrôle de raccordement	☑	☐
	Elimination des boues produites	☑	☐
Et à la demande des propriétaires :	Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	☐	☑
	Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	☐	☑

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) :
  - Secteur ex CC Pont Audemer : Campigny, Corneville sur Risle, Manneville sur Risle, Pont-Audemer, Saint Germain Village, Saint Mards de Blacarville, Tourville sur Pont Audemer, Toutainville,
  - Secteur ex CC Val de Risle : Glos-sur-Risle, Montfort-sur-Risle, Saint-Philbert-sur-Risle, Pont-Authou
- Existence d'une CCSPL ☐ Oui ☑ Non
- Existence d'un zonage
  - Sur le secteur ex CC Pont Audemer ☑ Oui, date d'approbation* : 11/12/2006.. ☐ Non
  - Sur le secteur ex CC Val de Risle ☐ Oui, date d'approbation* : .. ☑ Non (en cours)
- Existence d'un règlement de service ☑ Oui, date d'approbation* : 10/09/2018 ☐ Non

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en **Régie par Régie à autonomie financière**

* Approbation en assemblée délibérante

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 14 500 habitants au 31/12/2018 répartis comme suit :

Secteur	Nb d'habitants desservis (2018)
Collecte-traitement de Pont-Audemer	13044
Collecte-traitement de Montfort sur Risle	961
Collecte-traitement de Saint Philbert	117
Collecte-traitement de Pont Authou	378
TOTAL	**14 500**

1.4. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

➢ Sur le système de collecte traitement de Pont-Audemer

Le service public d'assainissement collectif dessert 7612 abonnés au 31/12/2018 (7273 au 31/12/2017).

NOTA : l'augmentation du nombre d'abonnés (données issues du SAEP) ne signifie pas nécessairement la création d'autant de branchements. Cela peut provenir de la mise ne place de compteurs divisionnaires où de remise en service de compteurs existants mais inutilisés les années précédentes (logements vacants) ou de la mise à jour des listings (erreurs AC/ANC).

Commune (ou partie de commune comprise dans la zone de collecte)	Code INSEE	Population totale de la zone collectée	Population raccordable de la zone collectée	Nombre total de branchements (VP056)	Population raccordée	Taux de raccordement (D)/(B)	*Nb Installations ANC (EH)*	Nb logements + entreprises, commerces…	Habitant/logement (A / G)
Campigny	27126	1169	766	335	804	1,04	*161 (386)*	480 (454+26)	2,4
Corneville sur Risle	27174	1385	580	277	554	0,95	*404 (808)*	694 (633+61)	2,0
Manneville sur Risle	27385	1553	1298	589 (9+580)	1178	0,91	*124 (248)*	773 (723+50)	2,0
Pont Audemer / Saint Germain Village	27467	10714	10552	5916	9466	0,90	*243 (389)*	6838 (5172+754+ 912+)	1,6
Saint Mards de Blacarville	27563	813	431	185	352	0,82	*192 (365)*	419 (384+35)	1.9
Tourville /PA	27655	881	161	40 (10+10+20)	96	0,60	*299 (718)*	366 (333+33)	2,4
Toutainville	27656	1367	713	270 (1+269)	594	0,83	*296 (651)*	620 (584+36)	2,2
Total		**17882**	**14 501**	**7612**	**13 044**	**0,90**	**1719 (3565)**	**10190**	

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 6502 (zonage 2006 y compris perspectives d'urbanisation).

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 89,8 abonnés/km) au 31/12/2018. (85,8 abonnés/km au 31/12/2017).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,71 habitants/abonné au 31/12/2018. (1,69 habitants/abonné au 31/12/2017).

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

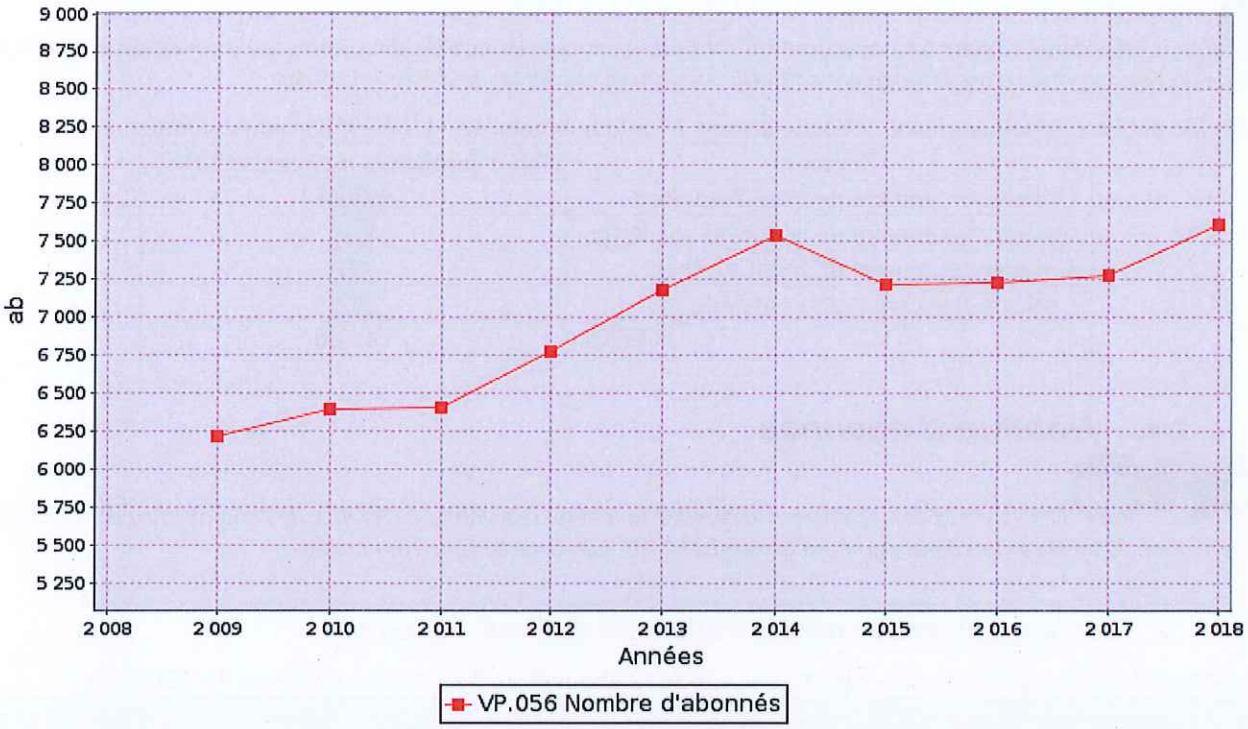

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

➢ *Sur le système de collecte traitement de Montfort sur Risle*

Le service public d'assainissement collectif dessert 505 abonnés au 31/12/2018 (479 au 31/12/2017).

NOTA : la hausse (ou la baisse) du nombre d'abonnés (données issues du SAEP) ne signifie pas nécessairement la création (ou la suppression) d'autant de branchements. Cela peut provenir de la mise à jour des listings (compteurs d'herbages, erreurs entre ANC et AC).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune (ou partie de commune comprise dans la zone de collecte)	**Code INSEE**	**Population totale de la zone collectée**	**Nb total de branchements**	**Population raccordée**	**Taux de raccordement**	**Nb de logements**	**Densité**	**Nb ANC**	**AC sur un autre site de traitement**
		hab	*abo*	*hab*	*%*	*abo*		*abo*	*abo*
Montfort sur Risle	27413	767	396	713	93%	429	1.8	37	0
Glos sur Risle	27288	599	104	239	40%	265	2.3	130	0
St Philbert sur Risle (secteur pont joly)	27587	790	5	9	1%	442	1.8	388	87
Total		**2156**	**505**	**961**		**1136**		**555**	

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : zonage en cours.
La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 68,79 abonnés/km) au 31/12/2018. (69,22 abonnés/km au 31/12/2017).
Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,91 habitants/abonné au 31/12/2018. (2,4 habitants/abonné au 31/12/2017).

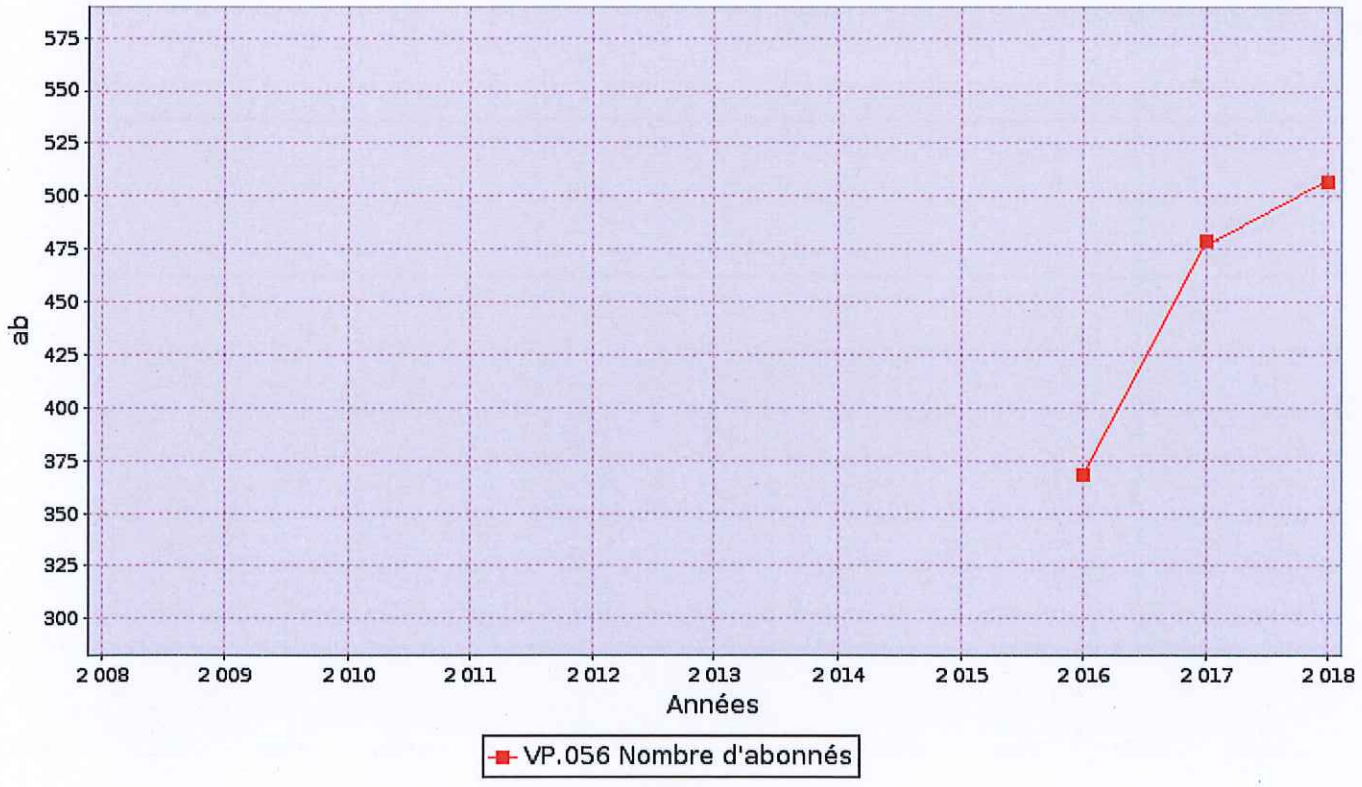

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

➢ *Sur le système de collecte traitement de Saint Philbert*

Le service public d'assainissement collectif dessert 92 abonnés au 31/12/2018 dont 51 sur le système de collecte traitement géré par la Collectivité, 5 sur le système de collecte de Montfort et 36 sur un système d'assainissement géré par l'OPAC rue Augustin Hébert. (88 au 31/12/2017 dont 51 sur le système de collecte traitement géré par la Collectivité, 6 sur le système de collecte de Montfort et 31 sur un système d'assainissement géré par l'OPAC rue Augustin Hébert.).

NOTA : l'augmentation du nombre d'abonnés (données issues du SAEP) ne signifie pas nécessairement la création d'autant de branchements. Cela peut provenir de la mise ne place de compteurs divisionnaires où de remise en service de compteurs existants mais inutilisés les années précédentes (logements vacants), de la mise à jour des listings (erreurs AC/ANC)

Commune (ou partie de commune comprise dans la zone de collecte)	**Code INSEE**	**Population totale de la zone collectée**	**Nb total de branchements**	**Population raccordée**	**Taux de raccordement**	**Nb de logements**	**Densité**	**Nb ANC**	**AC sur un autre site de traitement**
		hab	abo	hab	%	abo		abo	abo
Saint Philbert sur Risle	27587	790	51	92	11.6	442	1.8	388	41[(1)]

(1) Les 15 branchements du lotissement de l'église géré par Eure habitat ne sont pas comptabilisés dans cette donnée puisqu'ils sont considérés comme assainis en non collectif.
Ces 41 concernent les 36 assainis sur le système de l'OPAC rue Augustin Hébert et 5 sur le système de collecte traitement de Montfort

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : zonage en cours
La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 116,07 abonnés/km) au 31/12/2018. (49,1 abonnés/km au 31/12/2017).
Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,8 habitants/abonné au 31/12/2018. (2,29 habitants/abonné au 31/12/2017).

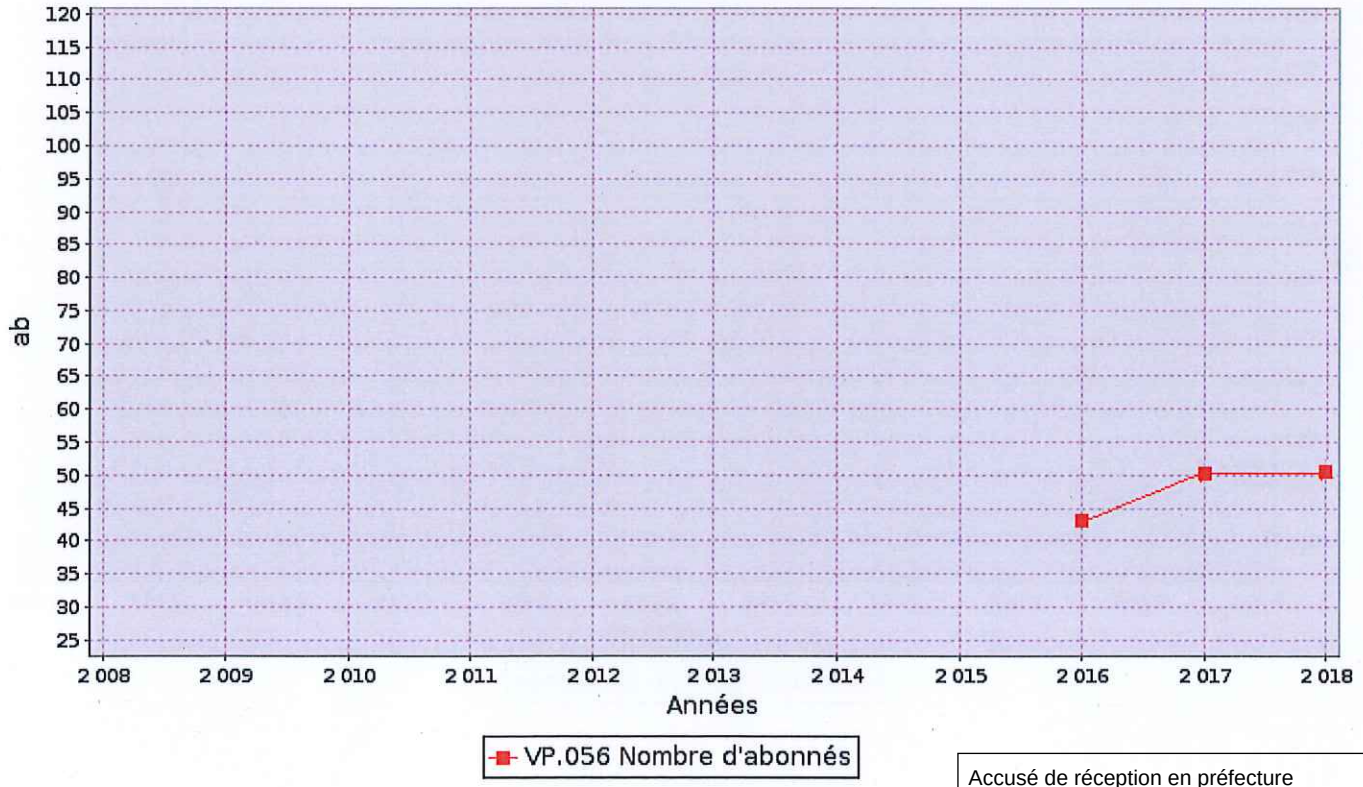

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

➢ *Sur le système de collecte traitement de Pont-Authou*

Le service public d'assainissement collectif dessert 199 abonnés au 31/12/2018 (198 au 31/12/2017).

Commune *(ou partie de commune comprise dans la zone de collecte)*	Code INSEE	Population totale de la zone collectée	Nb total de branchements	Population raccordée	Taux de raccordement	Nb de logements	Densité	Nb ANC
		hab	abo	hab	%	abo		abo
Pont-Authou	27587	659	199	378	57.4	347	1.9	103

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : zonage en cours
La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 63,17 abonnés/km) au 31/12/2018. (46,81 abonnés/km au 31/12/2017).
Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,9 habitants/abonné au 31/12/2018. (1,9 habitants/abonné au 31/12/2017).

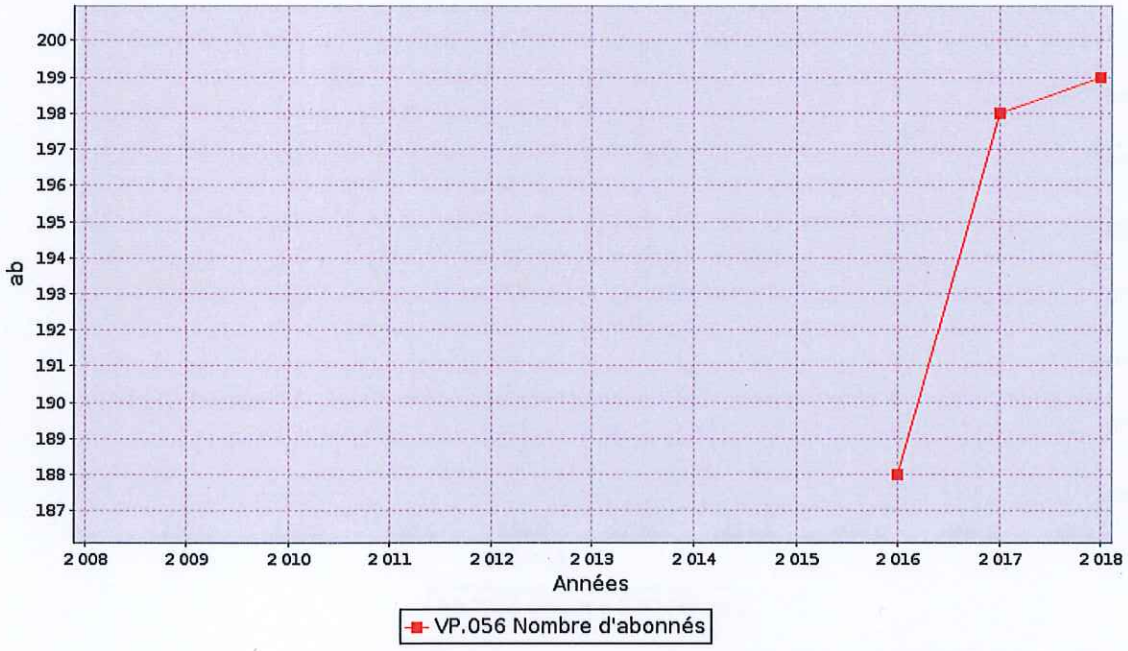

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

1.5. Volumes facturés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Total des volumes facturés aux abonnés par secteur	*Volumes facturés durant l'exercice 2017 en m³*	Volumes facturés durant l'exercice 2018 en m³	Variation en %
Collecte-traitement de Pont-Audemer	*630 648*	647 088	+2.6%
Collecte-traitement de Montfort sur Risle	*37 751 (29928+7424+399)*	47 404 (38709+8275+420)	+25.6%
Collecte-traitement de Saint Philbert	*6 615*	7 079[1]	+7%
Collecte-traitement de Pont Authou	*?*	17 123	
Total des volumes facturés aux abonnés	***675 014***	**718 694**	**+6%**

Volumes facturés sur le système de collecte-traitement de Pont-Audemer

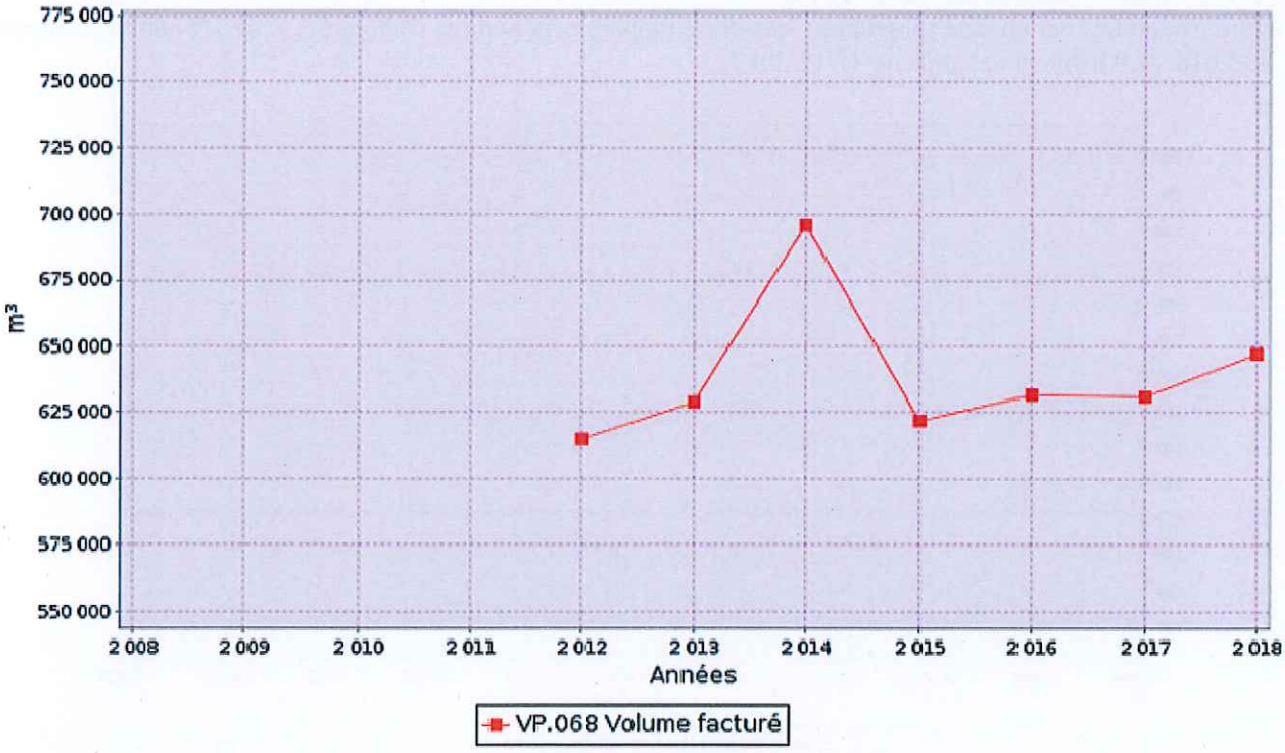

1.6. Détail des imports et exports d'effluents

Sans objet

1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 90 au 31/12/2018 (87 au 31/12/2017). Tous sont sur le système de collecte-traitement de Pont-Audemer.

[1] Y compris les usagers assainis sur les 2 autres systèmes de la commune

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

➢ Système de collecte-traitement de Pont Audemer

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 20,4 km de réseau unitaire hors branchements,
- 64,37 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 84,77 km (84,77 km au 31/12/2017).

5 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement	Localisation	Volume éventuel de stockage
Bassin d'orage	Station d'épuration	2200 m³
Déversoir d'orage	Emissaire, Quai Félix Faure 27500 PONT AUDEMER	néant
Trop plein de PR	PR ZUP	néant
Trop plein de PR	PR Abbaye	néant
Trop plein de PR	PR Calvaire	néant

➢ Système de collecte-traitement de Montfort sur Risle

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 6,92 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 6,92 km (6,92 km au 31/12/2017).

3 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Trop plein de PR	PR Gymnase (entrée STEP)	néant
By pass sur réseau	Rue du gymnase	néant
By pass sur réseau	Rue de Fontainecourt	néant

Un autre ouvrage (by-pass sur le réseau à proximité du PR le bourg) pourrait exister mais il n'a pas pu être localisé.

➢ Système de collecte-traitement de Saint Philbert sur Risle

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 0,56 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements (Commentaire: MàJ linéaire lors du curage total 2018. Ne comprend pas les réseaux des 2 STEPs OPAC),

soit un linéaire de collecte total de 0,56 km (1,67 km au 31/12/2017).

Aucun ouvrage ne permet la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

➢ Système de collecte-traitement de Pont Authou

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 1,1 km de réseau unitaire hors branchements,
- 2.4 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 3,5 km (4,23 km au 31/12/2017).

1 ouvrage permet la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Trop plein de PR	PR Colin Noel	néant

Le réseau de Pont-Authou est scindé en 2 parties :

- Le réseau Nord était dirigé vers un ouvrage de traitement qui a été supprimé en 2017 compte tenu de sa vétusté et sa dangerosité. Les effluents sont rejetés à la Risle via le poste de relevage Colin Noël
- Le réseau Sud, majoritairement unitaire, est rejeté directement à la Risle.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées

➢ STEP de Pont-Audemer

STEU N°1 : STEP PONT AUDEMER
Code Sandre de la station : 032746701000

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée faible charge
Date de mise en service	17/01/2012
Commune d'implantation	Pont-Audemer (27467)
Capacité nominale STEU en EH (1)	31633
Nombre d'abonnés raccordés	7612
Nombre d'habitants raccordés	13044
Débit de référence journalier admissible en m^3/j	4523 m3/j (temps sec) 6723 m3/j (temps pluie)

Prescriptions de rejet			
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	24 mars 2010	
	☐ Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	La Risle	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO_5	25	☐ et ☒ ou	80
DCO	125	☐ et ☒ ou	75
MES	35	☐ et ☒ ou	90
NGL	15	☐ et ☒ ou	70
NTK		☐ et ☐ ou	
pH		☐ et ☐ ou	
NH_4^+		☐ et ☐ ou	
Pt	2	☐ et ☒ ou	80

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO_5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
04/01/2018	oui			24,00	61,00	5,71	66,54				
08/01/2018	oui	8,00	95,32	23,00	92,35	2,85	97,65	1,70	96,37	1,10	72,72
16/01/2018	oui			26,00	92,08	5,71	98,27				
24/01/2018	oui	8,00	92,41	14,00	94,40	5,71	95,25	2,60	92,42	0,90	70,48
01/02/2018	oui			11	95,88	5,7	95,97				
05/02/2018	oui	11,00	94,92	28,00	92,21	2,85	98,52	2,30	95,35	2,20	55,57
11/02/2018	oui			13,00	95,14	2,85	96,98				
19/02/2018	oui	23,00	87,79	34,00	88,58	2,85	98,42	1,80	96,74	1,50	72,80

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

27/02/2018	oui	19,00	92,19	37,00	93,37	2,57	96,54	5,20	92,69	1,60	78,35
04/03/2018	oui			35,00	93,10	5,71	97,58				
08/03/2018	oui			26,00	92,91	2,85	98,00				
11/03/2018	oui	9,00	95,92	39,00	86,87	2,85	98,30	2,20	96,62	1,50	75,15
19/03/2018	oui			40,00	90,06	2,85	97,96				
27/03/2018	oui	6,00	98,21	36,00	94,48	2,85	99,13	2,90	94,54	2,90	62,94
04/04/2018	oui	16,00	86,02	31,00	91,59	1,71	98,98	3,00	93,16	0,40	91,77
12/04/2018	oui			14	97,14	2,9	98,80				
22/04/2018	oui	3,00	97,39	57,00	88,08	5,71	96,59	2,70	95,13	0,80	85,83
01/05/2018	oui			24,00	86,26	5,71	92,41				
09/05/2018	oui	15,00	85,97	29,00	95,39	5,71	98,04	1,70	98,00	1,40	83,71
14/05/2018	oui			25,00	96,15	8,57	97,68				
17/05/2018	oui			27,00	95,80	5,71	98,03				
21/05/2018	oui	14,00	95,87	26,00	97,60	2,85	99,51	2,90	96,16	1,40	87,10
29/05/2018	oui	34,00	85,08	51,00	89,89	14,20	91,64	11,20	83,49	1,00	85,65
05/06/2018	oui	27,00	92,86	39,00	91,75	8,57	96,99	6,50	80,88	1,40	73,53
07/06/2018	oui			25,00	95,11	2,85	98,72				
10/06/2018	oui	10,00	97,69	34,00	94,58	11,42	96,04	8,40	88,34	1,30	84,61
18/06/2018	oui			19,00	96,97	8,57	96,66				
26/06/2018	oui	14,00	96,08	25,00	96,71	2,85	99,22	3,80	95,56	0,60	94,43
04/07/2018	oui			37,00	94,56	2,85	99,31				
08/07/2018	oui	6,00	97,51	20,00	97,12	2,85	99,01	2,50	96,87	1,10	87,18
16/07/2018	oui	5,00	98,91	27,00	96,73	5,71	98,82	3,50	96,13	2,00	77,43
24/07/2018	oui	8,00	98,06	30,00	95,98	5,71	98,61	3,30	95,91	1,80	78,71
26/07/2018	oui			31,00	95,77	5,71	98,09				
01/08/2018	oui	7,00	99,14	15,00	98,75	2,85	99,46	2,50	96,37	1,90	73,49
09/08/2018	oui			35,00	92,82	5,71	97,95				
15/08/2018	oui			18,00	97,30	2,85	99,07				
19/08/2018	oui	3,00	99,02	35,00	97,65	2,85	99,69	2,70	96,60	1,20	91,47
27/08/2018	oui			26,00	95,99	5,71	98,18				
02/09/2018	oui	10,00	97,37	24,00	96,85	2,85	99,27	3,10	97,21	0,60	94,45
10/09/2018	oui			22,00	96,93	8,57	97,74				
18/09/2018	oui	4,00	99,15	28,00	96,87	8,57	98,03	3,10	95,54	0,60	94,19
26/09/2018	oui	8,00	98,09	26,00	96,31	8,57	97,60	2,90	97,04	1,00	90,00
04/10/2018	oui			22,00	96,93	8,57	97,75				
07/10/2018	oui	10,00	96,92	24,00	95,95	2,85	99,05	2,80	96,75	0,80	91,45
15/10/2018	oui			22,00	97,26	8,57	97,62				
23/10/2018	oui	8,00	98,26	27,00	96,61	2,85	99,28	2,90	96,69	1,10	89,33
04/11/2018	oui			30,00	96,03	5,71	98,22				
07/11/2018	oui	7,00	98,02	20,00	97,10	5,71	98,25	2,70	96,02	1,50	82,04
15/11/2018	oui			25,00	96,24	2,85	99,11				
20/11/2018	oui	12,00	96,41	26,00	96,18	5,71	98,12	3,40	96,40	1,50	85,83
29/11/2018	oui			7,00	98,82	8,57	96,71				
05/12/2018	oui	7,00	98,01	10,00	98,74	5,71	98,57	3,20	96,42	1,50	83,87
07/12/2018	oui			8,00	98,99	5,71	98,47				

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

➢ *STEP de Montfort sur Risle*

STEU N°1 : STEP MONTFORT SUR RILSE
Code Sandre de la station : 032741301000

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)
Date de mise en service	01/01/1980
Commune d'implantation	Montfort-sur-Risle (27413)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH (1)	1500
Nombre d'abonnés raccordés	476
Nombre d'habitants raccordés	911
Débit de référence journalier admissible en m^3/j	225 m3/j

Prescriptions de rejet				
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	19/10/1979		
	☐ Déclaration en date du ...			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	La Risle		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO_5	30	☐ et	☐ ou	
DCO	90	☐ et	☐ ou	
MES		☐ et	☐ ou	
NGL		☐ et	☐ ou	
NTK	30	☐ et	☐ ou	
pH		☐ et	☐ ou	
NH_4^+		☐ et	☐ ou	
Pt		☐ et	☐ ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO_5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
13/08/2018	oui	6	98.3	37.2	94.3	9	96.6	5.8	94.3	2.8	67.7
09/10/2018	non	44	85.9	214.4	67.6	110	52.6	4.1	54.9	3.81	55.2

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

➢ *STEP de Saint Philbert sur Risle*

STEU N°1 : STEP SAINT PHILBERT S/RISLE
Code Sandre de la station : 032758701000

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Prétraitements
Date de mise en service	01/01/1994
Commune d'implantation	Saint-Philbert-sur-Risle (27587)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH (1)	150
Nombre d'abonnés raccordés	65
Nombre d'habitants raccordés	117
Débit de référence journalier admissible en m^3/j	22.5 m3/j

Prescriptions de rejet			
Soumise à	☐ Autorisation en date du ... ☐ Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur	Eau douce de surface La Risle	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO_5	35	☐ et ☒ ou	60
DCO		☐ et ☐ ou	60
MES		☐ et ☐ ou	60
NGL		☐ et ☐ ou	
NTK		☐ et ☐ ou	
pH		☐ et ☐ ou	
NH_4^+		☐ et ☐ ou	
Pt		☐ et ☐ ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO_5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
9/07/2018[2]	Non	562		822.6		120		118.9		12.27	

[2] Prélèvement ponctuel

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

➢ *Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration*

Boues **produites** entre le 1er janvier et le 31 décembre	**Exercice 2017 en tMS**	**Exercice 2018 en tMS**
STEP PONT AUDEMER (Code Sandre : 032746701000)	321.68	328.14
STEP MONTFORT SUR RISLE (Code Sandre : 032741301000)	11.41	14
STEP SAINT PHILBERT sur RISLE (Code Sandre : 032758701000)	1.2	0.8
STEP PONT AUTHOU (Code Sandre : 032746901000)	0	0.36
Total des boues produites	**334.29**	**343.3**

➢ *Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration*

Boues **produites** entre le 1er janvier et le 31 décembre	**Exercice 2017 en tMS**	**Exercice 2018 en tMS**
STEP PONT AUDEMER (Code Sandre : 032746701000)	321.68	328.14
STEP MONTFORT SUR RISLE (Code Sandre : 032741301000)	11.41	14
STEP SAINT PHILBERT sur RISLE (Code Sandre : 032758701000)	1.2	0.8
STEP PONT AUTHOU (Code Sandre : 032746901000)	0	0.36
Total des boues produites	**334.29**	**343.3**

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

➢ *Système de collecte traitement de Pont-Audemer*

Les tarifs applicables aux 01/01/2018 et 01/01/2019 sont les suivants :

	Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Frais d'accès au service:	/	/
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC)[1]	en fonction de la capacité d'accueil des immeubles : 135 €/EH	néant[2]
Participation aux frais de branchement	Coûts réels	Coûts réels

[1] Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

[2] La PAC a été supprimée par délibération en date du 10/09/2018

Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement [1]	0 €	0 €
Part proportionnelle (€ HT/m³)			
	Prix au m³ de 0 à 120 m³	2,25 €/m³	2,3 €/m³
	Prix au m³ au-delà de 120 m³	2,25 €/m³	2,3 €/m³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA [2]	0 %	0 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,24 €/m³	0,185 €/m³
	VNF rejet :	0 €/m³	0 €/m³
	Autre : _____	0 €/m³	0 €/m³

[1] Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

[2] L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération 158-2018 du 17/12/2018 effective à compter du 01/01/2019 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération 99-2018 du 10/09/2018 effective à compter du 10/09/2018 supprimant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.
- Délibération 99-2018 du 10/09/2018 effective à compter du 10/09/2018 fixant la participation aux frais de branchement.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

➢ *Système de collecte traitement de Montfort sur Risle*

Les tarifs applicables aux 01/01/2018 et 01/01/2019 sont les suivants :

	Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Frais d'accès au service:	/	/
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC)	/	/
Participation aux frais de branchement	800	Coûts réels

Tarifs			Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part de la collectivité				
Part fixe (€ HT/an)				
	Abonnement [1]		0 €	0 €
Part proportionnelle (€ HT/m³)				
	Prix au m³	Montfort sur Risle	1,44 €/m³	1,55 €/m³
		Glos sur Risle	1,64 €/m³	1,70 €/m³
Taxes et redevances				
Taxes				
	Taux de TVA [2]		0 %	0 %
Redevances				
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)		0,24 €/m³	0,185 €/m³
	VNF rejet :		0 €/m³	0 €/m³
	Autre : _____		0 €/m³	0 €/m³

[1] Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.
[2] L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération 158-2018 du 17/12/2018 effective à compter du 01/01/2019 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération 99-2018 du 10/09/2018 effective à compter du 10/09/2018 fixant la participation aux frais de branchement.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

➢ *Système de Collecte traitement de Saint Philbert sur Risle*

Les tarifs applicables aux 01/01/2018 et 01/01/2019 sont les suivants :

	Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Frais d'accès au service:	/	/
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC)	/	/
Participation aux frais de branchement	800	Coûts réels

Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement [1]	0 €	0 €
Part proportionnelle (€ HT/m³)			
	Prix au m³	1,09 €/m³	1,28 €/m³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA [2]	0 %	0 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,24 €/m³	0,185 €/m³
	VNF rejet :	0 €/m³	0 €/m³
	Autre : _____	0 €/m³	0 €/m³

[1] Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.
[2] L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération 158-2018 du 17/12/2018 effective à compter du 01/01/2019 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération 99-2018 du 10/09/2018 effective à compter du 10/09/2018 fixant la participation aux frais de branchement.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

➢ *Système de collecte traitement de Pont-Authou*

Les tarifs applicables aux 01/01/2018 et 01/01/2019 sont les suivants :

	Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Frais d'accès au service:	/	/
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC)	/	/
Participation aux frais de branchement	800	Coûts réels

Tarifs		Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement [1]	0 €	0 €
Part proportionnelle (€ HT/m³)			
	Prix au m³	1,73 €/m³	1,76 €/m³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA [2]	0 %	0 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,24 €/m³	0,185 €/m³
	VNF rejet :	0 €/m³	0 €/m³
	Autre : _____	0 €/m³	0 €/m³

[1] Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.
[2] L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération 158-2018 du 17/12/2018 effective à compter du 01/01/2019 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération 99-2018 du 10/09/2018 effective à compter du 10/09/2018 fixant la participation aux frais de branchement.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

2.2. *Facture d'assainissement type (D204.0)*

➢ *Système de collecte traitement de Pont-Audemer*

Les tarifs applicables au 01/01/2018 et au 01/01/2019 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	0,00	0,00	____%
Part proportionnelle	270,00	276,00	2,2%
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	270,00	276,00	2,2%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	28,80	22,20	-22,9%
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	28,80	22,20	-22,9%
Total	**298,80**	**298,20**	**-0,2%**
Prix TTC au m³	**2,49**	**2,48**	**-0,4%**

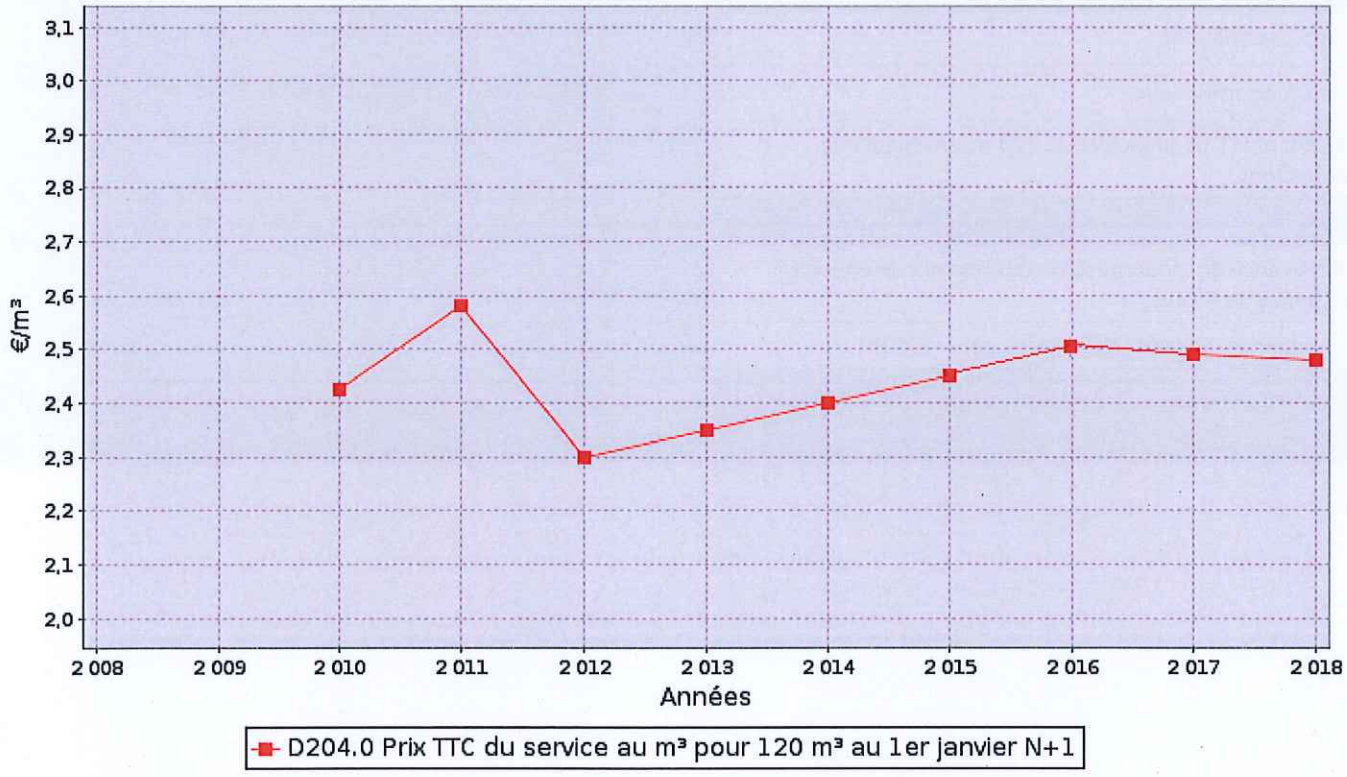

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

➢ *Système de collecte traitement de Montfort sur Risle*

Les tarifs applicables au 01/01/2018 et au 01/01/2019 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Pour les abonnés de Montfort sur Risle

Facture type	Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	0,00	0,00	____%
Part proportionnelle	172,80	186,00	7,6%
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	172,80	186,00	7,6%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	28,80	22,20	-22,9%
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	28,80	22,20	-22,9%
Total	**201,60**	**208,20**	**3,3%**
Prix TTC au m³	**1,68**	**1,73**	**3%**

Pour les abonnés de Glos sur Risle

Facture type	Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	0,00	0,00	____%
Part proportionnelle	196,80	204,00	3,6%
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	196,80	204,00	3,6%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	28,80	22,20	-22,9%
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	28,80	22,20	-22,9%
Total	**225,60**	**226,20**	**3,3%**
Prix TTC au m³	**1,88**	**1,89**	**0.2%**

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

➢ *Système de collecte traitement de Saint Philbert sur Risle*

Les tarifs applicables au 01/01/2018 et au 01/01/2019 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	0,00	0,00	___%
Part proportionnelle	130,80	153,60	17,4%
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	130,80	153,60	17,4%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	28,80	22,20	-22,9%
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	28,80	22,20	-22,9%
Total	**159,60**	**175,80**	**10,2%**
Prix TTC au m³	**1,33**	**1,46**	**9,8%**

➢ *Système de collecte traitement de Pont-Authou*

Les tarifs applicables au 01/01/2018 et au 01/01/2019 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2018 en €	Au 01/01/2019 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	0,00	0,00	___%
Part proportionnelle	207,60	211,20	1,7%
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	207,60	211,20	1,7%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	28,80	22,20	-22,9%
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	28,80	22,20	-22,9%
Total	**236,40**	**233,40**	**-1,3%**
Prix TTC au m³	**1,97**	**1,94**	**-1,5%**

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2018 en €/m³	Prix au 01/01/2019 en €/m³
Campigny	5.09	5.25
Corneville sur Risle	4.53	4.71
Manneville sur Risle	4.20 / 4.53	4.39 / 4.71
Pont-Audemer / Saint Germain Village	4.20	4.39
Saint Mards de Blacarville	4.53	4.71
Tourville sur Pont-Audemer	4.20 / 5.09 / 5.04	4.39 / 5.25 / 5.01
Toutainville	5.04	5.01
Pont-Authou	4.26	4.24
Glos-sur-Risle	4.00	4.17
Montfort-sur-Risle	3.80	4.02
Saint-Philbert-sur-Risle	3.45 / 3.93	3.75 / 4.23
Appeville Annebault	3.36	3.69

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- ☒ annuelle
- ☒ semestrielle
- ☐ trimestrielle
- ☐ quadrimestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

Le schéma directeur d'assainissement effectué sur le territoire de l'ex Communauté de Communes de Pont-Audemer, approuvé par le Conseil Communautaire, le 11/12/2006, prévoit un plan d'augmentation régulière de la redevance assainissement imposé par le coût global des opérations.

Les communes de Glos sur Risle, Montfort, Pont-Authou, Saint Philbert et Appeville Annebault, dans l'attente des résultats du schéma directeur d'assainissement sur ce territoire (en cours en 2019), le principe d'harmonisation sur ce bassin du taux de redevance à 1.81€/m3 à l'horizon 2022 a été retenu.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

2.3. Recettes

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2017 en €	Exercice 2018 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	1 461 807.87	1 289 151.59	*-11,81%*
dont abonnements			
Redevance eaux usées usage non domestique			
dont abonnements			
Recette pour boues et effluents importés			
Régularisations (+/-)			
Total recettes de facturation	1 461 807.87	1 289 151.59	*-11,81%*
Recettes de raccordement	16 487.85	12 285.00	*-25,49%*
Prime de l'Agence de l'Eau	167 474.78	106 605.10	*-36,35%*
Contribution au titre des eaux pluviales			
Recettes liées aux travaux	19 427.92	32 057.28	*65,01%*
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)	718 005.08	748 046.38	*4,18%*
Total autres recettes	921 395.63	898 993.76	*-2,43%*
Total des recettes	2 383 203.50	2 188 145.35	*-8,18%*

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2018 : 1 289 151.59 € (1 461 807.87 au 31/12/2017).

Type de recette Exercice	Redevance eaux EU domestique	Recettes de raccordement	Prime Agence de l'Eau	Recettes liées aux travaux	Autres recettes	Total recettes
2010 en €	1 146 655	69 197,81	40 435,00	11 495,27	305 611,10	1 573 394,18
2011 en €	1 370 616,69	77 022,09	40 435,00	50 540,11	285 746,67	1 824 360,56
2012 en €	1 274 456,57	28 186	40 435	28 186	518 524	1 889 787,57
2013 en €	1 359 587,38	17 883,50	83 576,04	37 434,56	471 498,75	1 969 980,23
2014 en €	1 216 443,25	18 840,70	174 970,80	52 224,39	472 332,77	1 934 811,91
2015 en €	1 168 185,7	38 066,80	134 402,31	52 620,71	597 018,23	1 990 293,75
2016 en €	1 195 017,32	14 780,4	102 295,41	17 257,91	632 707	1 962 058,04
2017 en €	1 461 807.87	16 487.85	167 474.78	19 427.92	718 005.08	2 383 203.50
2018 en €	**1 289 151.59**	**12 285.00**	**106 605.10**	**32 057.28**	**748 046.38**	**2 188 145.35**

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

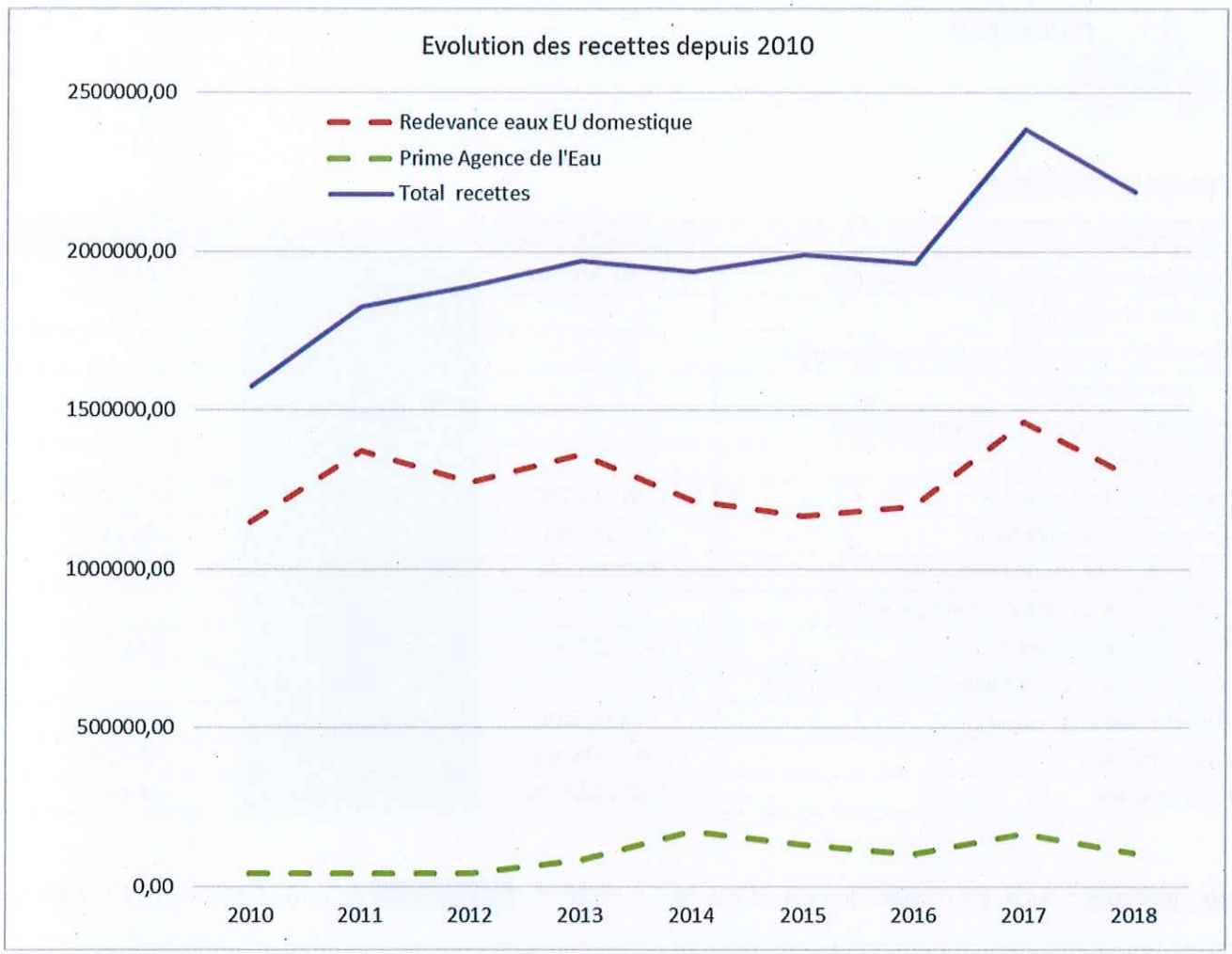

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

	Taux de desserte par les réseaux d'eaux usées 2018 en %
Collecte traitement de PONT AUDEMER	97,59
Collecte traitement de MONTFORT SUR RISLE	86,55
Collecte traitement de SAINT PHILBERT sur RISLE	72,22
Collecte traitement de PONT AUTHOU	90,45

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- *Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.*
- *Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.*

A la date du 31 décembre 2018, le linéaire de réseau saisi sur le logiciel est de 40722,15 mL (34807,64mL au 31/12/2017), soit 50.90% du linéaire total estimé à 80km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service par système de collecte est le suivant :

	L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	
	2018	*2017*
Système de Pont Audemer	25	*15*
Système de Montfort sur Risle	15	*15*
Système de Saint Philbert sur Risle	15	*15*
Système de Pont-Authou	30	*30*

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

		Pont-Audemer		Montfort sur Risle		Saint Philbert/ Risle		Pont Authou	
	nb de points	Valeur	points potentiels	Valeur	points potentiels	Valeur	points potentiels	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)									
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	Oui	10	Oui	10	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5	Oui	5	Oui	5	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)									
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions (1)	Oui	10	Non	0	Non	0	Oui	15
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui		Oui	0	Oui	0	Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres *Commentaire: taux de saisie des tronçons sous SAGA*		**50.9%**		24% %		0 %		100%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	**43%**	0	0%	0	0%	0	0%	0
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)									
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (3)	10%	0	0%	0	0%	0	100%	15
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	Oui	10	Oui	10	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	Oui	10	Oui	10	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4) *Commentaire: en cours de saisie sous SAGA*	oui : 10 points non : 0 point	Non	0	Non	0	Non	0	Non	0

Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	Oui	10	Oui	10	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	Non	0	Non	0	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	Non	0	Non	0	Oui	10
TOTAL (indicateur P202.2B)	**120**	-	**25**	-	**15**	-	**15**	-	**30**

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.
Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10,11, 12, 13, 14 et 15
(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.
Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2018	Conformité exercice 2017 0 ou 100	Conformité exercice 2018 0 ou 100
STEP PONT AUDEMER	923	100	100
STEP MONTFORT SUR RISLE	31,82	100	0
STEP SAINT PHILBERT sur RISLE	19,5	100	100

Commentaire: D'après les données de la police de l'eau, la station de MONTFORT-SUR-RISLE est non conforme en équipement, en collecte et en performance pour l'année 2018 au titre de la directive ERU. Il convient d'afficher la valeur 0% pour les 3 indicateurs. (cf courrier du 1 juillet 2019 et rapport en manquement ASST-ADM-ERU-2019-104)

3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.
Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2018	Conformité exercice 2017 0 ou 100	Conformité exercice 2018 0 ou 100
STEP PONT AUDEMER	923	100	100
STEP MONTFORT SUR RISLE	31,82	100	0
STEP SAINT PHILBERT sur RISLE	19,5	0	0

Commentaire: D'après les données de la police de l'eau, la station de MONTFORT-SUR-RISLE est non conforme en équipement, en collecte et en performance pour l'année 2018 au titre de la directive ERU. Il convient d'afficher la valeur 0% pour les 3 indicateurs. (cf courrier du 1 juillet 2019 et rapport en manquement ASST-ADM-ERU-2019-104)

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.
Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2018	Conformité exercice 2017 0 ou 100	Conformité exercice 2018 0 ou 100
STEP PONT AUDEMER	923	100	0
STEP MONTFORT SUR RISLE	31,82	100	0
STEP SAINT PHILBERT sur RISLE	19.5	0	0

Commentaire 1: D'après les données de la police de l'eau, la station de MONTFORT-SUR-RISLE est non conforme en équipement, en collecte et en performance pour l'année 2018 au titre de la directive ERU. Il convient d'afficher la valeur 0% pour les 3 indicateurs. (cf courrier du 1 juillet 2019 et rapport en manquement ASST-ADM-ERU-2019-104)

Commentaire 2: D'après les données de la police de l'eau, la station de PONT AUDEMER est non conforme en performance pour l'année 2018 au titre de la directive ERU. Il convient d'afficher la valeur 0%. (cf courrier du 11 avril 2019 et rapport en manquement ASST-ADM-ERU-2019-114). Cette non-conformité est due à l'absence d'étude de fiabilisation sur la mesure des points A2 de la STEP. Cette étude est en cours, elle fait suite à de nombreux échanges avec l'Agence de l'Eau courant 2018.

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- *le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,*
- *la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.*

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

➢ *STEP Pont-Audemer :*

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☒ Conforme	328,14
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		328,14

Pour l'exercice 2018, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2017).

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

➢ *STEP Montfort sur Risle :*

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU (1)	☒ Conforme	14,56
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		14,56

(1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

Pour l'exercice 2018, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2017).

➢ *STEP Saint Philbert sur Risle :*

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU (1)	☒ Conforme	0,8
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		0,8

(1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

Pour l'exercice 2018, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2017).

➢ *STEP Pont Authou :*

La STEP de Pont-Authou a été mise hors service fin 2017. Toutefois, les bassins ont été pompés en 2018 (courant avril). Les matières pompées représentent 0.36t de matières sèches. Elles ont été injectées dans la file matières de vidange de la STEP de Pont-Audemer.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers

	Exercice 2017	Exercice 2018
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	335 611,95	316 908.36
Montants des subventions en €	757 715,90	85 018.01
Montants des contributions du budget général en €	/	/

4.2. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2018 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2017	Exercice 2018
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		9 590 922.94	7 832 863.98
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	614 004.30	596 877.89
	en intérêts	229 524.58	222 064.96

4.3. Amortissements

Pour l'exercice 2018, la dotation aux amortissements a été de 1 407 393.27 € (1 329 599€ en 2017).

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en € HT	Montants prévisionnels de l'année précédente en €	Etat d'avancement
Tranche 3 : Extension des réseaux de collecte : Toutainville, Tourville sur Pont Audemer, Saint Germain Village, Saint Mards de Blacarville et Campigny		3 500 000 €	Stoppé. Attente nouveau SDA sur secteur ex CCPA
Réhabilitation des réseaux d'eaux usées de la rue Gambetta et de la rue Sadi Carnot (étude + travaux)		300 000 €	Délib 25/03/2019. AO lancé, reste à notifier
Etude restructuration Pont Authou		114 166 €	Stoppé. Réalisation SDA sur ensemble du territoire
Travaux restructuration Pont Authou		1 400 000 €	
Acquisition d'un camion hydrocureur	328 274.24		En cours, livraison prévue 08/2019
Recrutement d'un AMO pour réalisation d'un SDA sur secteur ex CC VdR	73 860		En cours
Recrutement d'un bureau d'études pour réalisation d'un SDA sur secteur ex CC VdR	169 983,50		En cours
Extension route de St Paul (suppression de 7 rejets directs).	20 055.00		Travaux réalisés fin 2018
Suppression de 5 rejets directs route d'Honfleur (3) et Route de Lisieux (1) et Boulevard Pasteur (1).	37 442		Travaux réalisés fin 2018
Remplacement du système de pompage du PR la Fière	17 115		Travaux en 2018
Lotissement de la Source Montfort sur Risle	150 000		En cours
Réalisation d'un SDA global CCPAVR			En réflexion

4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Réhabilitation de réseaux d'eaux usées de la rue Gambetta, rue Sadi Carnot, rue du Coudray, Résidence du Coudray (hors SDA)	2019-2020	210 739.50

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2018, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créance et en a accordé 0.
0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m^3 pour l'année 2018 (0 €/m^3 en 2017).

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Sans objet

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

➢ *Secteur collecte traitement de Pont-Audemer*

		Valeur 2017	Valeur 2018
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	12 302	13 044
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	87	90
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	321,7	328,1
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	2,49	2,48
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99,63%	97,59%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	15	25
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	0%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0

➢ *Secteur collecte traitement de Montfort sur Risle*

		Valeur 2017	Valeur 2018
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	1 151	911
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	11,4	14,6
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	1,68	1,73
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	87,09%	86,55%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	15	15
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	0%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	0%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	0%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

➢ *Secteur collecte traitement de Saint Philbert sur Risle*

		Valeur 2017	Valeur 2018
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	188	117
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	1,2	0,8
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	1,33	1,46
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	91,11%	72,22%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	15	15
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0%	0%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0%	0%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0

➢ *Secteur collecte traitement de Pont-Authou*

		Valeur 2017	Valeur 2018
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	376	378
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	1,97	1,94
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	90%	90,45%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	30	30
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	45%	0%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0%	0%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0%	0%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	____%	____%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	____	0

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019

ANNEXE

Note de l'Agence de l'Eau Seine Normandie
relative aux redevances et aux aides

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20190916-115-DE
Date de télétransmission : 19/09/2019
Date de réception préfecture : 19/09/2019